



Les apprentissages

Aide au soutien scolaire

(sans avance du crédit d'impôt)

Année scolaire : 2023 / 2024

☐ INDIVIDUEL

☐ COLLECTIF

Fiche de renseignements dûment complétée à adresser par mail à votre délégué local

Coordonnées du responsable de l'élève		Nom du comité local Cachet, date et signature
Nom : Prénom :		Signature du responsable de l'élève
Adhérent ☐ OUI ☐ NON Dernière année d'adhésion :		
N° tél portable ou domicile :		
N° tel pro :		
Mail :		
Adresse :		
Code Postal : Ville :		
Douanier : en activité ☐ en retraite ☐		Nbre d'enfants à charge :

Identité du parent douanier si différente du nom du responsable précité

Nom :; Prénom :

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Né le
Classe actuelle	Matière(s) choisie(s)	Nombre d'heures (Prise en charge : 36h maximum par année scolaire)

Pièces à joindre :

- Photocopie du livret de famille,
- Pour l'année scolaire 2023/24, joindre l'avis (ou les avis du foyer) d'imposition 2023 sur les revenus 2022.
- Factures acquittées comportant le nombre d'heures, le montant horaire, s'il s'agit de cours individuels ou collectifs et les coordonnées de l'organisme du soutien scolaire.
- RIB

11/2021

Pour votre information, s'agissant d'un apprentissage, cette aide n'est accordée qu'aux enfants de douaniers.

Réservé au siège de l'ODOD

N° de famille : **1000**

RFR :
Nombre de parts : QF :
Montant horaire retenu :
Nombre d'heures :
Montant de l'aide :

Date de réception au siège de l'ODOD